



No de résolution
ou annotation

Le 21 janvier 2026

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 21 janvier à 18h00, à la salle de délibérations du Conseil, sous la présidence de Sonia Fontaine, maire.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard - district #1
Patrick Beauchamp - district #4
Barbara Legault - district #5
Chantal Chartrand - district #6

Absence motivée :

Sébastien Cloutier - district #2
Samuel Champagne - district #3

Le directeur général est également présent.

ORDRE DU JOUR

- 1.- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2.- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.- **ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1- Aucun
- 4.- **CORRESPONDANCE**
 - 4.1- Aucun
- 5.- **RÈGLEMENTS**
 - 5.1- Aucun
- 6.- **PROJETS DE RÉOLUTIONS (PAR SERVICE)**
 - 6.1- Avis de convocation
 - 6.2- Réseau de transport métropolitain (EXO) / Conseil d'administration de la Couronne Nord
- 7.- **RAPPORTS**
 - 7.1- Aucun
- 8.- **VARIA**
 - 8.1- Aucun
- 9.- **RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**
 - 9.1- Aucun
- 10.- **COMMUNICATION DU MAIRE**
 - 10.1- Aucun
- 11.- **COMMUNICATION DES CONSEILLERS**
 - 11.1- Aucun



No de résolution
ou annotation

26-01-017

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

13.- LEVÉE DE LA SÉANCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Chantal Chartrand
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QU'À 18h00, la séance soit commencée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-01-018

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-01-019

AVIS DE CONVOCATION

Il est PROPOSÉ par Patrick Beauchamp
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE les membres du Conseil municipal reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26-01-020

RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (EXO) / CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA COURONNE NORD

ATTENDU QUE l'article 26 de la *Loi sur le Réseau de transport métropolitain* prévoit un processus de nominations par collèges électoraux, pour quatre représentants des élues de la Couronne Nord et quatre représentants de la Couronne Sud, au sein du conseil d'administration du RTM;

EN CONSÉQUENCE:

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Chantal Chartrand

DE MANDATER Madame Sonia Fontaine, maire, à déposer au Secrétaire de la rencontre, la présente résolution proposant les candidatures de Madame Liza Poulin, mairesse de la Ville de Blainville, et de Messieurs Marc Lamarre, maire de la Ville de Saint-Eustache ainsi que Mathieu Traversy, maire de la Ville de Terrebonne;

D'AUTORISER Madame Sonia Fontaine, maire, à voter lors de la rencontre advenant une modification de la votation ou d'autres cycles de votation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

NIL



26-01-021
No de résolution
ou annotation

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QU'À 19h03, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SONIA FONTAINE, maire

SAMUEL BLEAU-CARON, directeur général